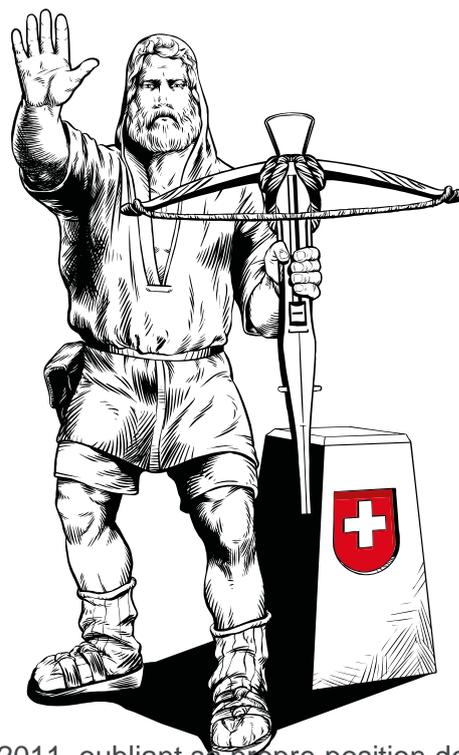


Communiqué de presse
du 30 mai 2018

Armes : le National sacrifie nos droits et nos libertés

Sans surprise, hélas, le Conseil national a accepté aujourd'hui de mettre en œuvre la directive de l'UE sur les armes. Au-delà d'aménagements purement cosmétiques visant à amadouer les sociétés militaires et les tireurs sportifs, il vient ainsi, après les durcissements considérables apportés en 2008 et en 2015 à notre loi sur les armes (déjà en application de l'accord de Schengen), d'ajouter de nouvelles restrictions, encore plus massives, à nos droits et à nos libertés ancestraux.



Foulant aux pieds la volonté populaire clairement exprimée en 2011, oubliant sa propre position de 2015 (concernant l'enregistrement rétroactif d'armes détenues légalement), oubliant encore la promesse faite aux Suisses, pour les convaincre de ratifier l'accord de Schengen, que celui-ci n'entraînerait pas le durcissement décidé aujourd'hui, il a franchi un pas supplémentaire et inacceptable vers le désarmement des Suisses, auquel certains travaillent depuis longtemps.

Le projet va maintenant passer au Conseil des Etats, qui en débatera en septembre. PROTELL mobilisera évidemment tous ses relais, en particulier le groupe parlementaire pour un droit libéral sur les armes, pour convaincre les Sénateurs de rejeter ce texte inique et de renoncer à punir injustement des centaines de milliers de citoyens honnêtes, respectueux de la loi, détenteurs d'armes légales, désormais considérés comme autant de terroristes ou de criminels en puissance, sous le prétexte fallacieux de la lutte contre le terrorisme.

PROTELL réaffirme que ses obligations découlant de l'accord de Schengen, la Suisse les a déjà honorées en 2008 et en 2015. Nous disposons ainsi, aujourd'hui, d'une loi adaptée à nos traditions et à notre culture qui, avec d'autres facteurs, fait de notre pays l'un des plus sûrs au monde. Ce que demande PROTELL, lorsqu'elle dit que notre droit sur les armes n'est pas négociable, n'a donc rien d'extravagant ; c'est même tout simple : nous demandons qu'au lieu de punir injustement les honnêtes citoyens sans aucun effet sur le terrorisme ni en termes de sécurité publique, l'on s'en tienne au droit en vigueur, tout simplement parce qu'il a fait ses preuves.

PROTELL invite toutes les sociétés qui, avec elle, défendent les droits et les libertés des détenteurs d'armes (tireurs, chasseurs, collectionneurs, citoyens-soldats), à s'unir dans ce but et à ne pas hésiter, si après le National les Etats restent sourds à leur appel, à lancer un référendum. S'il le faut, nous nous donnerons rendez-vous devant le peuple qui, dans notre pays, a une chance unique : c'est lui qui peut avoir le dernier mot !

PROTELL

Jean-Luc Addor, conseiller national, président a.i. (078 824 36 64)

Robin Udry, secrétaire général (079 254 67 56)

Gesellschaft PROTELL

CH-3000 Bern

Telefon +41 31 313 19 78

E-Mail info@protell.ch

Société PROTELL

CH-3000 Berne

Téléphone +41 31 313 19 78

Courriel info@protell.ch

Società PROTELL

CH-3000 Berna

Telefono +41 31 313 19 78

E-Mail info@protell.ch

www.protell.ch